



brisonsaintinnocent
l'envie grandeur nature

Brison Saint Innocent, le 30 octobre 2020

Le Maire,
Jean-Claude CROZE,

A

Mesdames, Messieurs
Président(es) d'associations communales

Par courriel

N/Réf. : 2020-158 JCC/KB/JCC

Objet : COVID-19
Deuxième mesure de confinement

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La crise sanitaire que nous vivons impacte une nouvelle fois le monde associatif. Nous sommes tous mobilisés pour éradiquer, à défaut, maîtriser ce virus.

Certain(es) Président(es) avaient déjà pris les devants - qu'ils en soient remerciés. Nous sommes contraints de suspendre toute activité associative ainsi que les événements prévus. Nous retrouverons une vie associative normale à l'issue de la fin de la période de confinement. Raisonnablement, les activités ne redémarreront pas avant le premier trimestre 2021.

Nous connaissons l'impact qu'a eu le premier confinement. Nous savons que cette deuxième vague va, une fois de plus, dégrader la situation pour certaines associations. Aussi, le moment venu, nous proposerons ; en accord avec la Commission Vie Associative de la commune et les associations ; **un plan de relance associatif local**.

L'objectif pour nous sera de très vite retrouver un tissu associatif vigoureux, tel que nous le connaissions avant la crise du COVID-19. Nous restons bien évidemment à votre écoute pour tout problème que vous rencontreriez, et toute proposition d'action que vous souhaiteriez nous suggérer.

Ensemble, restons combattifs et exemplaires dans ce contexte si particulier.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,


Jean-Claude CROZE



La Première Adjointe,
Déléguée à la Vie Associative


Marthe MASSONNAT

Bien à vous -

Nous sommes en vie c'est ça!

